



JEUNESSE

Une émission radio intercommunale pour les jeunes

40 jeunes au micro !

Publié le 16 septembre 2022

Une émission de radio par les jeunes du territoire

La communauté de communes, Radio Pays d'Hérault (RPH) et leurs partenaires, lancent ensemble un projet d'émission radio intercommunale.

Pas moins de 40 jeunes de 11 à 17 ans des accueils de loisirs (ALSH) d'Aniane, Gignac, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis et Saint-Jean-de-Fos, vont participer à ce projet. Porté par l'intercommunalité et RPH, d'autres acteurs y prennent part, comme Radio Clapas, le Club de la presse, les collèges de Gignac et Saint-André-de-Sangonis, le club de musique du Sonambule et le lycée Simone Veil.

Les jeunes qui vont trouver en ce projet des outils de pratique radio et développer leur sens critique des médias, vont pouvoir valoriser leurs compétences, mieux connaître et s'impliquer dans la vie du territoire et rendre compte de son actualité aux auditeurs. C'est aussi l'occasion de leur faire découvrir des pistes d'orientation scolaire.

Les émissions d'une heure sur **les thématiques de découverte du territoire, découverte d'un métier, culture ou encore sport**, sont préparées par les jeunes de chaque commune à tour de rôle, trois semaines avant chaque diffusion.

Elles sont diffusées le **jeudi de 19h à 20h** et le **vendredi de 13h à 14h** sur la fréquence **107.7 MHz**. La diffusion est assurée par la radio locale **Radio Claret**. En parallèle des émissions radio, les jeunes peuvent participer depuis début octobre à des ateliers de découverte de métiers, de culture et de sport. Ils peuvent également participer à des ateliers de découverte de médias et de presse. Les ateliers sont animés par des bénévoles de la commune et des services jeunes des communes.

Le projet représente un budget de **1000 €**, financé à l'aide du département et de la commission départementale d'allocation familiale (dont 20 % par la communauté de communes).

PRERECEDES

[RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)